Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Gresse - Tome II

Gresse, chât., c^ne^ de la *Chapelle-Anthenaise,* à 3 kil. N.-E. du bourg. — *H. de Gressia.* XII^e^ s. (Cart. de Marmoutier). — *Le Grez,* chât., chapelle, bois, étang (Jaillot). — *Gresse,* chât., vill., allée conduisant à l'Éraudière (Cassini). — Chapelle où l'on dit la messe (Davelu). — Fief mouvant de Laval et obligeant à quinze jours de garde à la porte Renaise, avait droit de « vairie à sang ». Le détenteur de la Chevalerie fournissait les deux premiers maquereaux qui venaient à Laval en carême, et mettait au feu la bûche de Noël. Plusieurs tenanciers devaient des trousses de foin de trois fais : deux de ces fais couplés ensemble tels que deux hommes puissent les lever sur un cheval, le troisième tel qu'un seul homme puisse le mettre de travers sur un cheval. Les nouveaux mariés apportaient un gâteau, et le seigneur prêtait « les fuseaux à la mariée et devait les lui asseoir ou les lui faire asseoir. » Le domaine, où l'on signale en 1523 le Grand-Étang avec moulin, l'étang de la Chevalerie et celui de la Léhoudière, comprenait en 1713 les Épuisards, la Cour, la Fouassière, la Thuaudière, Lorillère, la Bourgeoiserie, le moulin et en outre, en 1737, le Heaulme, les Étoyères, la Rimonnière, les Échardières, les Essarts. A quelques années de là, Jean-Baptiste Duchemin fut maintenu contre le prieur de Gesnes dans la possession exclusive des landes de Gresse. Son banc, violemment enlevé de l'église de la Chapelle, devint l'occasion d'un autre procès en 1776.

En 1760, M. Duchemin fit démolir l'ancien manoir et édifier un nouveau château « composé d'un corps de logis et de deux pavillons, avec deux autres pavillons dans le jardin et une terrasse le long du château et deux degrés de pierre pour descendre dans le jardin. » La chapelle bâtie à la même époque est sur l'ancienne motte, entourée de douves, signalée dès le commencement du XV^e^ s., où se trouvait précédemment la fuie. Enfin, vers 1875, M. de Vauguyon a fait commencer sur un plan très vaste un château dont la moitié à peine est achevée.

Seigneurs : Morphand de Gresse donne au chapitre de Saint-Tugal la dîme de l'Isamberdière, avant 1183. — Jean Chailland, écuyer, mari de Guyonne Le Chat, 1391, 1455. — Brisegaud Margerie, sieur de Chailland et la Drouardière, 1474. — Jean Margerie, 1485, 1509, mari de Catherine de la Chapelle, veuve, 1515. — Georges de Chauvigné, mari de Françoise Margerie, dont les enfants étaient en 1523 sous la tutelle de Christophe de Chauvigné, seigneur de Septforges. — Jean de C., prêtre, 1533, chanoine du Mans, 1546, curé de Niort, 1548, de Bouloire et de Rennes-en-Grenouille, 1552. — Noble et sage François Thomas, conseiller au parlement de Paris, 1562, 1575. — Madelon T., mari de Suzanne Le Devin, gentilhomme de la chambre du roi. seigneur de Jupille, demeurant au château de Beaumont (Oise). — François Fréart, sieur de la Peslardière, 1629, et Louis Cazet, président au parlement de Bretagne, 1634, par adjudication sur le précédent, 21 septembre 1619, pour 15.800 ℔. — Jeanne Cazet, femme de N. Malo. et Marie Cazet, femme de Jean Bochard de Sarron. Cette dernière, veuve en 1713, vendit le 20 octobre pour 18.000 ℔ à Jean-Baptiste Duchemin des Étoyères, époux de Marie Le Clerc, dont le fils, Julien-René, vendit à son tour en 1743 à Jean-Baptiste D., son frère aîné. Marguerite-Françoise-Renée D., fille unique, épousa Ambroise Courte, sieur de la Bougratière, capitaine au régiment d'Anjou, chevalier de Saint-Louis, 1785, dont elle se dit séparée de corps et de biens en 1795, et demeurant à Saint-M'hervé.

Tit. de Gresse. — L. de la Beauluère, mss. — Tit. du Plessis-Buret. — Arch. de la M., B. 144, 489.